

**30^e Conférence mondiale des Commissaires à la protection des données
et de la vie privée**

Strasbourg, 17 octobre 2008

**Résolution visant la mise en place d'une journée ou d'une semaine internationale de
la protection de la vie privée et des données personnelles**

Rapporteur : Commissaire à la vie privée de l'Australie

Parrains :

Commissaire à la protection de la vie privée du Canada

Commissaire à la protection de l'information et de la vie privée, Colombie-Britannique,
Canada

Commissaire à la vie privée pour les données personnelles, Hong Kong

Agence pour la sécurité de l'information, Corée du Sud

Commissaire à la vie privée de la Nouvelle-Zélande

Commissaire à l'information, Territoire du Nord, Australie

Commissaire à la vie privée, Victoria, Australie

Commission nationale de l'informatique et des libertés, France

Commissaire fédérale à la protection des données, Allemagne

Résolution :

La 30^e Conférence mondiale des Commissaires à la protection des données et de la vie privée a résolu de :

1. œuvrer en vue de désigner une journée ou une semaine pendant laquelle la protection de la vie privée et des données personnelles sera célébrée et promue tous les ans au niveau mondial,
2. mettre en place un groupe de travail chargé de trouver une journée ou une semaine appropriée et d'étudier les questions liées, et en particulier de contacter les autres parties prenantes intéressées à la promotion de la protection de la vie privée et des données personnelles au niveau mondial, et
3. recevoir, à la 31^e Conférence Internationale, un rapport du groupe de travail qui proposerait une journée ou une semaine et des suggestions pour promouvoir efficacement la protection des données et de la vie privée.

Note explicative

L'initiative de Londres

1. La Déclaration de Londres a invité la communauté de la protection des données à communiquer sur la protection des données et à la rendre plus efficace. L'effort de communication fourni pourrait être considérablement renforcé par la création d'une journée ou une semaine mondiale annuelle de la protection de la vie privée et des données personnelles. Une approche annuelle mondiale pourrait fournir d'excellentes occasions de communiquer auprès des citoyens et des consommateurs. Chaque année, un thème central montrerait que la communauté des autorités de protection des données parle d'une seule voix.

2. Il y a déjà eu des initiatives coordonnées transfrontalières de sensibilisation à la protection de la vie privée, notamment la Semaine de sensibilisation à la vie privée de la zone Asie-Pacifique et la Journée européenne de la protection des données.

Semaine de sensibilisation à la protection de la vie privée

3. Les autorités de protection de la vie privée de la zone Asie-Pacifique¹ (APPA: *Asia Pacific Privacy Authorities*) accueillent conjointement la semaine de sensibilisation à la vie privée (SSVP). Cet événement, lancé par le Commissaire à la vie privée de l'Etat de Victoria en Australie, en 2001, est devenu depuis 2006 un événement annuel de sensibilisation à la protection de la vie privée à travers toute la région Asie-Pacifique. La SSVP a été un succès : elle a renforcé la prise de conscience et la compréhension des enjeux de la protection de la vie privée dans le monde des affaires, au sein des gouvernements et auprès des particuliers. L'expansion des autorités de l'APPA a eu pour conséquence positive l'amélioration de la portée et de la visibilité de la SSVP.
4. Les membres de l'APPA entreprennent des activités communes au cours de la semaine, dont un concours de protection de la vie privée destiné aux jeunes, tout en coordonnant leurs propres événements régionaux. Au nom des membres de l'APPA, le bureau du Commissaire à la vie privée de l'Australie héberge un site Web sur la SSVP (www.privacyawarenessweek.org). Ce site contient des informations sur les activités communes et sur les événements et promotions de l'APPA dans chaque région.
5. La SSVP a eu lieu annuellement la dernière semaine d'août. Cependant, du fait de la récente implication de deux pays de l'hémisphère nord, le Canada et la Corée du Sud, cet événement sera déplacé au mois de mai à partir de 2009. Ce moment de l'année convient à tous les pays impliqués et évite les longues périodes de vacances.

Journée européenne de la protection des données

6. Le 28 janvier 2007, le Conseil de l'Europe, avec l'appui de la Commission européenne, a lancé la Journée européenne de la protection des données et proclamé solennellement le 28 janvier comme Journée européenne de la protection des données. L'objectif de cette Journée est d'encourager les citoyens européens à être plus sensibles à la protection des données personnelle et à leurs droits et responsabilités à cet égard. La Journée européenne de la protection des données a lieu chaque année depuis janvier 2007.

Autres semaines coordonnées de la vie privée

7. Quelques pays organisent des événements nationaux similaires. Aux Etats-Unis, où il n'existe pas d'autorité unique de protection des données, une importante Semaine sur la protection de la vie privée en matière d'information de santé a été coordonnée plusieurs années par une association professionnelle, la *Health Information*

¹ Les membres de l'APPA sont les autorités de protection des données de l'Australie (Australie, Nouvelles Galles du Sud, Territoire du Nord et Victoria), du Canada (Canada et Colombie-Britannique), Hong Kong, Corée du Sud et Nouvelle-Zélande. Voir www.privacy.gov.au/international/appa/index.html.

Management Association. Sa prochaine Semaine sur la protection de la vie privée en matière d'information de santé est prévue du 12 au 18 février 2009.²

Résolution de l'APPA

8. Le 29^e forum de l'APPA, qui s'est tenu les 19 et 20 juin 2008 à Séoul en Corée du Sud a abordé la réussite du concept de SSVP et a pensé qu'il serait intéressant de faire coïncider la SSVP et la Journée de protection des données de façon à avoir une journée unique coordonnée au niveau mondial sur la protection de la vie privée et des données. Une telle coordination pourrait nettement renforcer la visibilité et l'incidence de ces deux événements tout en permettant de réaliser des économies d'échelle. La réunion a résolu de soumettre cette idée à la 30^e Conférence mondiale.

Points importants

9. Pour le lancement d'une journée ou d'une semaine internationale de la protection de la vie privée et des données, il conviendra de situer cet événement à un moment approprié pour l'hémisphère nord et l'hémisphère sud en minimisant les conflits de date avec des événements culturels, des vacances ou d'autres dates significatives. Vu les délais requis, il n'est pas prévu de lancer la première journée ou semaine mondiale avant 2010.
10. D'autres points devront être examinés, y compris la coordination et l'administration de cette journée ou semaine. Conformément aux objectifs des Déclarations de Londres et de Montreux, nous pensons que ce serait également une occasion de construire des ponts pour faire le lien avec des acteurs de la promotion de la protection de la vie privée en dehors de la Conférence mondiale.

Groupe de travail

11. Il est proposé que la Conférence s'accorde sur le principe qu'un événement mondial sur la protection de la vie privée et des données serait bénéfique pour faire progresser la prise de conscience générale de la nécessité de protéger la vie privée. Un groupe de travail devrait être établi pour faire progresser cette initiative afin de définir un jour ou une semaine approprié(e) et d'étudier les questions liées à la coordination d'un tel événement.
12. L'Australie est disposée à coordonner/présider ce groupe de travail. Il serait essentiel que toutes les régions soient représentées dans le groupe de travail, et il peut être utile d'y voir figurer aussi quelques APD et organismes internationaux et supranationaux.

² <http://www.ahima.org/hipsweek/> (en anglais)